

POSTE:	DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)
SERVICE:	SERVICES AUX ÉTUDIANTS DU POSTSECONDAIRE
CONCOURS N°:	PSSSADIR2201-01
LIEU DE TRAVAIL:	SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, QC
STATUT:	TEMPORAIRE TEMPS PLEIN (un an avec possibilité de prolongation)
ENTRÉE EN FONCTION :	FÉVRIER 2022

Kativik Ilisarniliriniq (KI) est une commission scolaire proposant des services éducatifs dans les 14 communautés du Nunavik.

#### **FONCTION ET TÂCHES:**

Relevant de la Direction des services aux étudiants du postsecondaire, la Direction adjointe assure la supervision de certains programmes et ressources d'au moins un des domaines d'activité du service. Le poste exige l'exécution de tâches de gestion, notamment : planification, organisation, supervision, contrôle et évaluation.

La Direction adjointe fournit au personnel administratif de la commission scolaire des conseils dans son champ de compétence fonctionnelle dans le but de favoriser la gestion optimum des services aux étudiants du postsecondaire. En outre, la fonction comprend les responsabilités suivantes :

- Définir et participer à la définition des objectifs et des politiques relatives aux programmes supervisés par le titulaire du poste tout en tenant compte des objectifs et politiques générales de la commission scolaire;
- Diriger, superviser et évaluer le personnel relevant de sa responsabilité;
- Participer à la préparation du budget du service et superviser les dépenses en lien avec les ressources et les programmes relevant de sa responsabilité;
- Aider et conseiller le directeur ainsi que le personnel-cadre des autres services et institutions en ce qui concerne les programmes relevant de sa responsabilité;
- Superviser les activités, les programmes et les ressources;
- Remplacer la Direction au besoin;
- Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction ou que lui attribue son supérieur immédiat.

#### **QUALIFICATIONS:**

- Diplôme universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié (administration) sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de cadre supérieur ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans une commission scolaire
- Six (6) ans d'expérience pertinente

La Commission scolaire peut, à son gré, ne pas tenir compte des qualifications précitées si elle juge adéquate la candidature d'une ou d'un bénéficiaire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) et que la personne accepte de suivre un programme de formation déterminé par la Commission.)

## **AUTRES EXIGENCES:**

- Maîtrise de deux des trois langues officielles de la commission scolaire (inuktitut, français, anglais);
- Excellentes compétences en gestion et en organisation dans le but d'établir un cadre de travail efficace;
- Esprit d'initiative;
- Excellente connaissance de MS Outlook, Word et Excel;
- Connaissance du Nunavik et de la culture inuite (un atout).

## **CLASSIFICATION / SALAIRE / AVANTAGES SOCIAUX:**

Classe 9\* conformément aux conditions de travail des cadres de KI : de \$89 924 à \$119 896 annuellement selon les qualifications et l'expérience.

# En plus du salaire, vous <u>pourriez</u> être éligible à des avantages sociaux tels que :

- 30 jours de vacances annuelles;
- jusqu'à 10 jours de récupération
- 2 semaines de congé pendant la période des fêtes;

# et, lorsqu'applicable, à d'autres avantages sociaux tels que :

- Horaire d'été:
- Logement;
- Allocation nordique;
- Voyages sociaux ;
- Transport de nourriture.

Tous les avantages sociaux sont accordés au prorata de la tâche.



Nous communiquerons seulement avec les personnes dont nous aurons retenu la candidature.

\*L'utilisation du masculin pour désigner le poste découle uniquement d'une volonté de simplification linguistique.